

La « nouvelle » déchetterie sur les rails

Les travaux de la déchetterie sont achevés. Les usagers trouveront quelques changements.



Le ruban a été coupé par (de gauche à droite) Hubert de Jenlis, Alain Gest, Jean-Claude Leclabart, Barbara Pompili et Martin Domise.

Les travaux à la déchetterie d'Ailly sur Noye, viennent de se terminer et, vendredi soir, ils ont été inaugurés officiellement en présence de Barbara Pompili, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, et de nombreux élus. Les maires de la Communauté de communes du Val de Noye, sous la conduite de leur président, Jean-Claude-Leclabart, ont fait le tour des nouvelles installations en compagnie d'Alain Gest, Martin Domise et Brigitte Lhomme.

« C'était une des premières déchetteries rurales et la collecte du verre payait le Noël des enfants »

Claude Dubois, maire de Grivesne

Le maire de Grivesne, Claude Dubois, à l'origine de l'installation de la déchetterie en 1994 a rappelé que le terrain avait été donné à l'époque par la municipalité d'Ailly sur-Noye et que la construction avait coûté 80 000 francs (environ 12 200 euros). Ces derniers travaux ont coûté plus de 415 000 euros.

« C'était une des premières déchetteries rurales et la collecte du verre payait le Noël des enfants » se rappelle-t-il.

À SAVOIR

- **CCVN** : Communauté de communes du Val de Noye
- **Déchetterie** de l'Argilière, Ailly-sur-Noye, route de Louvrecy
- **Horaires d'hiver** : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 14h à 17h ; mercredi et samedi : de 10h à 12h et de 14h à 17h ; dimanche : de 10h à 12h.
- **Les cartes d'accès** sont disponibles auprès des services de la CCVN à Sourdon et à la déchetterie.
- **Coût des travaux** : plus de 415 000 euros. Ils ont été subventionnés par l'État, le Fonds régional pour l'environnement et la maîtrise d'énergie (49 807 €) et le conseil départemental de la Somme (41 375 €). Le reste, soit 324 368 €, est à la charge de la CCVN (emprunt ou fonds propres).
- **Label TEPCV** (Territoire à Energie Positive pour la croissance verte). Convention signée avec le ministère de l'environnement, la Caisse des dépôts et consignations et l'ADEME le 22 juillet 2015 au ministère.

Le site avait besoin d'être mis aux normes et la Communauté de communes a choisi une rénovation verte : l'éclairage qui a été installé près de chaque benne est équipé en ampoule LED. La sécurité des usagers a été prise en compte avec des garde-

corps autour des bennes et un changement du sens de circulation. Les voies d'accès à l'intérieur ont été refaites. Outre le changement d'habitudes pour entrer sur le site, des barrières d'accès ne permettront l'entrée qu'aux détenteurs de cartes personnalisées à partir du 1er janvier 2017.

UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE DU RETRAITEMENT

La déchetterie traite entre 300 kg et 400 kg de déchets par an et par habitant. Des efforts sont faits pour une meilleure prise en charge du retraitement avec de nouvelles bennes pour le mobilier et des collectes de produits amiantés ponctuelles. Les travaux avaient commencé en septembre (Notre édition du 18 août 2016) et ont été exécutés par des entreprises locales. Pendant les travaux, la déchetterie n'avait pas été fermée mais avait des horaires restreints. Les horaires habituels sont repris.

Le ruban d'inauguration coupé, le groupe s'est dirigé vers la salle des fêtes de Jumel où avait lieu la signature de la convention liant 13 communes du territoire à l'État, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et du label TEPCV accordé à la CCVN. ■

DE NOTRE CORRESPONDANTE MONIQUE BIÉRI